

GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS

1/ **Cohérence avec la stratégie** Leader Montagne basque : OUI Axe : NON

→ Une réponse OUI avec rattachement à un des axes stratégiques et à une fiche-action est obligatoire pour que le projet soit sélectionné.

2/ **Plus-value Leader** : Chacun des 5 critères est évalué par une note de 0 à 3.

→ Une note totale minimum de 8 sur 15 est obligatoire pour que le projet soit sélectionné.

Critères et objectifs recherchés	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts
Caractère innovant Privilégier les projets qui apportent une approche novatrice par rapport à l'existant (nouvelle technologie, nouveau produit/ service/ équipement, nouvelle pratique/ organisation ou nouvelle façon de faire,...). Privilégier les projets pilotes et expérimentaux dans une optique de transférabilité et de diffusion.	Pas de plus-value par rapport à l'existant.	Amélioration d'une opération existante en apportant un « plus ».	Création d'une activité/méthode nouvelle pour le territoire mais qui existe ailleurs.	Création d'une activité/méthode nouvelle pour le territoire et qui existe peu ou pas ailleurs.
Démarche collective et partenariale Privilégier les projets s'inscrivant dans une démarche collective par : - la construction de partenariat, - la mise en réseau, - l'implication des bénéficiaires visés, - l'articulation/cohérence avec les autres projets existants du territoire.	Pas de partenaire autour du projet ni de lien avec les autres projets existants.	Information des acteurs concernés et des éventuels partenaires.	Elaboration du projet en concertation avec des partenaires (appui technique, articulation et complémentarité) et/ou avec le public visé.	Mobilisation des partenaires et/ou du public envisagé tout au long du projet, partenariat structuré par une mise en réseau.
Impact territorial Privilégier les projets qui sont structurants pour la Montagne basque par leur dimension territoriale. Privilégier les projets qui tissent des liens entre les différentes vallées et/ou massifs, entre piémont et montagne, entre la Côte et l'Intérieur.	Impact territorial limité à une seule commune.	Impact territorial sur plusieurs communes.	Impact territorial à l'échelle valléenne ou à l'échelle d'un massif.	Impact territorial à l'échelle Montagne basque ou de plusieurs massifs/vallées.
Approche multiusage et/ou multisectorielle Privilégier les projets qui favorisent une bonne cohabitation des usages (respect des différentes activités et des patrimoines). Privilégier les projets qui recherchent des complémentarités et des synergies entre plusieurs secteurs d'activités du territoire (agriculture, forêt, tourisme, patrimoines, services, artisanat,...).	Concerne un seul secteur, sans prendre en compte les autres possibles usages/activités.	Concerne un seul secteur d'activité. Prise en compte du multiusage faible	Concerne un et ou plusieurs secteurs d'activité. Concertation multiusage avérée.	Construction de synergies entre plusieurs secteurs de l'économie et/ou de la vie sociale locale. Intégration d'une approche multiusage.
Impact sur l'emploi et l'activité Privilégier les projets qui viennent maintenir/conforter/créer de l'emploi et de l'activité (économique et sociale) sur le territoire.	Sans impact sur l'emploi ni sur la création de nouvelle activité.	Consolidation et pérennisation de l'emploi existant SANS création de nouvelle activité.	Consolidation et pérennisation de l'emploi existant ET création de nouvelle activité.	Création d'emploi(s) ET création de nouvelle activité.